

CR PROJET CLUB – ANIMATION ET PROMOTION

PROCES-VERBAL N°1

Réunion du :	20/01/2026
Président de la CR :	BOUDER Valérie
Présents :	Lilian BOSSARD – Laurence CHARNEAU – Benoit LEFEVRE – Jérôme MOGIS
Assistent :	David CADIOU – Jérôme CLEMENT – Cyrille MOREL – Laurent YDIER
Excusés :	Guy COUSIN – Laurent GRELIER – Jacques HAMARD

Ouverture de la réunion par Valérie BOUDER (VB) présidente de la C.R. à 18h06.

1. Ordre du jour

Valérie BOUDER (VB) ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants pour leur présence à cette première Commission Régionale de la saison.

Elle rappelle l'ordre du jour, centré sur une réflexion autour de la mise en place d'un événement de valorisation à la fois sportif et associatif.

Afin de poser les bases d'un futur cahier des charges, les membres de la commission ont travaillé autour de trois axes :

- Le contenu : que valoriser et sous quelle forme ?
- La cible : à qui s'adresse l'événement et avec quels partenaires ?
- La temporalité : quand organiser cet événement et selon quelle fréquence ?

En préambule, il est rappelé qu'un événement de valorisation avait déjà existé par le passé, à travers l'organisation des Trophées de l'Atlantique, servant de point d'appui à la réflexion engagée.

2. Réflexion sur la mise en place d'un événement de valorisation sportif et associatif

2.1 Le contenu

2.1.1 La thématique

La notion de projet club constitue le fil conducteur de cet événement.

L'objectif est de mettre en lumière et valoriser les clubs engagés dans une démarche de structuration et de développement. Ces actions de fond sont le socle sur lequel reposent durablement les résultats sportifs.

2.1.2 L'animation

Cet événement a vocation à être festif et fédérateur, afin de clore une saison riche et intense pour l'ensemble des clubs. Pour en structurer l'animation, les membres de la Commission Régionale ont identifié plusieurs pistes :

- Organisation d'un temps de restauration convivial
- Désignation d'un parrain et/ou d'une marraine
- Mise en place d'animations thématiques (mixité, engagement bénévole, etc.)
- Réalisation de pré-remises de trophées au sein des clubs, servant de supports vidéo diffusés lors de l'événement
- Implication des partenaires en tant qu'acteurs à part entière, notamment par :
 - o L'organisation d'une tombola le jour J
 - o Le naming de certains trophées
 - o La proposition d'animations ou d'activités dédiées

2.1.3 Liste des valorisations

Distinctions à caractère associatif	Distinctions à caractère sportif
<ul style="list-style-type: none">- Bénévol'Club d'Or- Récompenses individuelles bénévoles- Lauréats PEF- Lauréats Club Lieu de Vie- Lauréats Toutes Foot- Trophée Tout Terrain <p><i>(Club comptabilisant le plus grand nombre de licenciés formés)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Majors de promotion : BMF BEF Bi-qualification	<ul style="list-style-type: none">- Vainqueurs des championnats- Majors arbitres H & F- Meilleurs joueurs / éducateurs <p><i>(Attention à la subjectivité de ces récompenses)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Meilleurs buteurs- Coup de cœur - plus beau but- Vainqueur eSports- Vainqueur coupe Sport Adapté- Trophée du Fair-play- Coup de cœur Coupe de France <p><i>(Petit poucet du 6^{ème} tour)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Challenge de la sportivité

2.2 La temporalité

2.2.1 La date

La Commission Régionale propose de positionner cet événement au mois de juin, à l'issue de la saison sportive. Ce choix répond à une logique de continuité avec l'exercice écoulé et permet de valoriser l'ensemble des actions et résultats sur une saison complète.

Au regard de la nature des distinctions envisagées (sportives, associatives, arbitrage, formation), il n'est ni pertinent ni réaliste d'envisager cet événement plus tôt dans la saison.

2.2.2 La durée

Compte tenu du volume et de la diversité des contenus proposés, une programmation sur une demi-journée apparaît nécessaire.

La Commission Régionale valide le principe d'un format s'étendant du déjeuner au dîner, permettant :

- D'intégrer des temps conviviaux,
- De rythmer les séquences de valorisation,
- Et de favoriser les échanges entre les acteurs présents.

2.2.3 La fréquence

Une programmation annuelle est jugée cohérente avec les objectifs de valorisation portés par cet événement. Toutefois, le contenu des distinctions pourra évoluer d'une saison à l'autre, en fonction :

- Du dynamisme des dispositifs,
- Des priorités fédérales,
- Et des actions réellement menées par les clubs.

En parallèle, la possibilité d'un événement organisé une fois par mandature a été évoquée, en lien direct avec :

- Les ressources humaines mobilisables,
- Les moyens financiers disponibles,
- Et la capacité organisationnelle de la Ligue.

2.3 Les parties prenantes

2.3.1 La cible

Cœur de cible

L'événement s'adresse en priorité :

- Aux clubs distingués, représentés par deux à trois dirigeants ou membres actifs ;
- Aux licenciés nommés dans le cadre des différentes remises et valorisations.

Cette cible constitue le public central de l'événement et doit être pleinement associée aux temps forts de la journée.

Cible principale

Sont également concernés :

- Les partenaires de la Ligue, invités à être de véritables acteurs de l'événement (présence, animation, remise de trophées, actions partenaires) ;
- Les bénévoles de la Ligue et des Districts

2.3.2 Les ressources

L'organisation de cet événement nécessitera la mobilisation de plusieurs ressources humaines, en appui et en coordination :

- Les membres de la Commission Régionale Projet Club – Animation et Promotion ;
- Les membres de la Commission Régionale Événementiel ;
- Les membres de la Commission Régionale Bénévolat ;
- Les services ressources de la Ligue, notamment :
 - o Le service Communication ;
 - o Le service Conseil aux Clubs.

Une coordination claire entre ces différentes entités sera indispensable afin d'assurer la cohérence, l'efficacité et la qualité de l'événement.

3. Questions diverses

Un format hybride a été évoqué, intégrant cette action de valorisation à l'Assemblée Générale de fin de saison de la Ligue.

L'intérêt principal de cette option réside dans la mise en lumière des clubs auprès d'un large public composé d'élus, de dirigeants et d'institutionnels.

Toutefois, plusieurs limites ont été identifiées :

- Le timing contraint des Assemblées Générales ne permet pas de valoriser l'ensemble des dispositifs et des lauréats ;
- La date de l'AG peut ne pas correspondre aux attentes ni à l'esprit festif recherché pour cet événement spécifique.

La remise individuelle des médailles FFF et Ligue aux bénévoles a également été abordée.

Cette valorisation se heurte aujourd'hui à une difficulté organisationnelle, liée à l'identification d'un moment pertinent et symbolique pour la remise de ces distinctions.

Deux options ont été évoquées :

- Intégrer cette remise dans le cadre de l'événement de valorisation ;
- Maintenir cette distinction lors de la soirée des bénévoles, organisée à chaque fin de mandature.

Il a été rappelé que la remise des médailles doit s'inscrire dans un temps de valorisation dédié, et non se limiter à une simple distribution administrative.

Néanmoins, il a également été souligné que certains bénévoles expriment aujourd'hui une attente différente : vivre un moment d'émotion, de reconnaissance et de partage, parfois plus marquant qu'une distinction honorifique en tant que telle.

Ces éléments devront être intégrés à la réflexion globale afin de proposer un format cohérent, valorisant et porteur de sens pour l'ensemble des acteurs concernés.

4. Etapes à venir

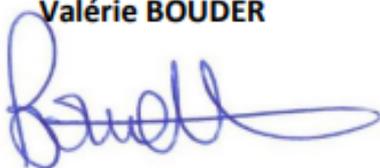
Suite à cette Commission Régionale, un bilan des échanges sera réalisé et le cahier des charges sera complété.

Dans un premier temps, il s'agira de quantifier le nombre de participants potentiels à cet événement afin de définir précisément les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à sa mise en œuvre.

Séance levée à 19h45

LA PRESIDENTE,

Valérie BOUDER

A blue ink signature of Valérie Boudier, written in a cursive style.